

# Piétonnisation de la Place Général de Gaulle

Période test du 31 juillet au 12 septembre 2023

## Pourquoi piétonniser ?

**Sécuriser la place**  
pour en profiter dans un  
cadre apaisé

**Améliorer le cadre de vie**  
en mettant en valeur notre  
place du village

**Partager l'espace public**  
en donnant une place à  
chaque mode de  
déplacement

## La période test

Un projet dans la lignée des travaux  
de l'Assemblée des Citoyens du 6  
décembre 2021

Fermeture de la place aux véhicules  
(voir plan en page 2 et 3).

Commande d'équipement et de  
mobilier urbain provisoire : bancs,  
potelets et végétalisation

Compensation des places de  
stationnement aux alentours

Modification du sens de circulation



# Place piétonne, stationnement et plan de circulation modifiés

du 31.07 au 12.09.2023





# Foire aux questions

## Comment ce projet est-il né ?

L'équipe municipale l'avait envisagé dans son programme de campagne. Depuis les travaux de l'Assemblée des Citoyens du 06/12/2021, le projet est entré en phase de concrétisation.

## La place sera t-elle fermée à la circulation du 31/07 au 12/09 ?

Oui, durant cette période, les véhicules ne pourront plus circuler sur la place Général de Gaulle. Le sens de circulation sera modifié.

## Comment stationner durant la période test ?

Des stationnements seront ajoutés aux alentours pour compenser la fermeture de la place ; les parkings actuels seront adaptés pour favoriser la rotation des véhicules (création de nouvelles zones bleues). **Pour la réussite du projet, nous vous remercions par avance du respect des délais des zones bleues, nous y veillerons particulièrement.**

## A quoi servira l'espace piéton ?

Il permettra de profiter de la place dans un cadre apaisé et sécurisé. Les manifestations estivales s'y tiendront.

## Le marché sera t-il déplacé ?

Non, les marchés du mardi et du samedi resteront sur la place Général de Gaulle piétonnisée.

## La piétonnisation aura t-elle un impact sur les commerces ?

Les réserves évoquées lors de la réunion avec les commerçants (livraisons, stationnement) ont fait l'objet d'une réflexion pour les résoudre. Lors de cette période, nous serons réactifs à corriger tout point bloquant.

## La place deviendra t-elle définitivement piétonne ?

Nous testons en 2023 la place piétonne. Elle sera de nouveau ouverte à la circulation à compter du 13 septembre.

Le projet d'aménagement définitif est en cours d'étude pour les années futures : mobilier urbain, végétalisation, revêtement, ...

Le mobilier utilisé provisoirement lors de la période test 2023 sera réutilisé pour d'autres projets communaux.

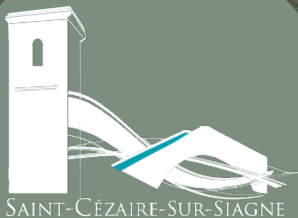
## Comment s'informer sur ce projet ?

Plus d'informations disponibles sur notre site internet [saintcezaresursiagne.fr](http://saintcezaresursiagne.fr)

Flashez ce QR Code pour y accéder



 Renseignements :  
04 93 40 57 57  
[mairie@saintcezaresursiagne.fr](mailto:mairie@saintcezaresursiagne.fr)



 Mairie de Saintcézaresursiagne  
 [saintcezaresursiagne.fr](http://saintcezaresursiagne.fr)